

L'ABRI DE NYON SERA MOINS BONDÉ MAIS NE FERME PAS

La ville et le canton ont convenu de réduire le nombre de pensionnaires de 130 à 80 personnes. Le désaccord demeure sur la date de fermeture

Sur Nyon Région Télévision, on avait rarement vu un débat aussi virulent que celui diffusé depuis une semaine à propos des requérants d'asile. Olivier Mayor, municipal des Affaires sociales, a dû faire face à deux fronts: d'une part André Cattin, opposé à la construction d'une structure de 60 places à la route de l'Etraz, et Pierre Imhof, directeur de l'Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants (EVAM) d'autre part. L'élu Vert, tout comme l'ensemble de la Municipalité, se retrouve en porte-à-faux entre l'EVAM, qui refuse de quitter l'abri PCI de Nyon, et les opposants qui ne veulent pas des requérants dans un bâtiment à construire non loin du centre-ville.

La commune de Nyon a résilié le bail de l'abri En Oie au 31 janvier. Mais l'EVAM ne compte pas lâcher ces dortoirs tant qu'une alternative n'est pas proposée à La Côte. Le conseiller d'Etat Philippe Leuba s'est déplacé lundi à Nyon pour tenter d'atténuer les différends. Des mesures concrètes sont sorties de cette séance «tenue dans un climat constructif». Ainsi, d'ici au 1er mars, le nombre de requérants logés à Nyon passera de 130 à 80. On renforcera également les mesures d'accompagnement, cours de français et modules de socialisation. La lutte contre le trafic de drogue sera aussi intensifiée. Polices municipale et cantonale multiplieront les contrôles autour de l'abri.

Cela suffira-t-il à calmer la grogne croissante dans le quartier des Fontaines et au chemin d'Eysins? Hier encore, malgré de récentes fouilles policières, les fumeurs de marijuana n'avaient aucune peine à se procurer leur substance entre la pizzeria et le vidéoclub.

«Les mesures annoncées vont dans le bon sens. Déjà parce qu'elles révèlent que nous pouvons encore nous parler, se réjouit Olivier Mayor. Mais le désaccord subsiste et nous maintenons notre résiliation de bail.» Une conciliation sera tentée devant le préfet dans une dizaine de jours. «La solution existe, mais les opposants à notre projet de la route de l'Etraz ont tout intérêt à maintenir le climat anxieux à la veille des élections», argumente le municipal.

Avec ces opposants, la discussion ne s'annonce pas aussi «constructive». Parallèlement à un recours au Tribunal cantonal contre la levée de leur opposition, André Cattin et Josette Gaille collectent des signatures, «pour montrer que nous ne sommes pas seuls à penser ainsi», précise André Cattin, candidat UDC à la Municipalité. «On nous promet que la nouvelle structure accueillera plutôt des familles, mais il suffit de 5 ou 6 dealers pour que cela tourne à la catastrophe à deux pas de l'école. Et comment l'EVAM compte ramener l'effectif à 60 personnes? On nous a suffisamment menti jusque-là.» Le débat risque de rester virulent...

Didier Sandoz